Déclaration intersyndicale

GT arrêté Vigie Trafic du 6 novembre 2026

La DSNA boycotte son propre GT

Le 6 novembre, le groupe de travail sur l'arrêté d'organisation du travail de la vigie trafic de Paris-CDG a été annulé par l'administration, à l'ouverture de la séance, au motif de la participation des agents VT à la grève du 5 novembre.

Les organisations soussignées tiennent à rappeler une évidence : le 5 novembre, les agents ont exercé leur droit de grève dans le cadre d'un préavis national et d'une mobilisation interprofessionnelle. C'est leur droit le plus strict. Il ne peut en aucun cas justifier la suspension d'une négociation qui les concerne directement.

Nos organisations invitent les encadrants ayant décidé d'écourter la réunion à se questionner sur les raisons ayant amené les agents à participer à la grève. Si l'administration veut comprendre, c'est ce signal qu'elle doit entendre.

Annuler un groupe de travail en réaction à une grève, c'est faire du dialogue social une récompense accordée à ceux qui ne l'exercent pas. Nous ne pouvons l'accepter.

L'administration a elle-même reconnu que la journée du 5 novembre avait été « très compliquée » pour la plateforme. Elle aurait pu en tirer une autre conclusion : la vigie trafic est indispensable au fonctionnement de Paris-CDG. Et lorsque la totalité des agents d'un service se mobilise, la question utile n'est pas de savoir comment le leur reprocher, mais pourquoi ils en sont arrivés là.

Nous demandons la reconvocation du groupe de travail au plus vite.

UNSA UTCAC - USAC-CGT - SNNA FO - CFDT Aviation Civile